

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 AOÛT 2020

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Président

Le lundi trente et un août deux mille vingt, à dix-huit heures, le conseil communautaire, dûment convoqué le vingt-cinq août deux mille vingt, comme le prévoit l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Polyvalente en séance publique, sous la présidence de M. Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort, Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 12), Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 09), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Flécharde, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Kamel Oghi, Christine Droguet, Sébastien Buron, Noémie Coquereau, Didier Pillon, Samia Soultani (à partir de 18 h 11), Xavier Dubourg, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Isabelle Marchand, Pierrick Guesné, François Berrou, Nicole Bouillon (à partir de 18 h 38), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle (à partir de 18 h 08), Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocail, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 20), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde (à partir de 18 h 11), Corinne Segretain, Pierre Besançon (à partir de 18 h 20), Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré et Dominique Gallacier.

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel et Michel Rocherullé.

Étaient représentés

Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Gwénaël Poisson, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Bruno Bertier, Michel Paillard a donné pouvoir à Fabien Robin.

Compte rendu analytique de séance affiché le : 3 septembre 2020

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Sébastien Destais et Christian Lefort ont été désignés pour occuper les fonctions de secrétaires de séance lors de cette réunion.

072/2020 – COMMISSIONS PERMANENTES – CONSTITUTION

Le conseil communautaire approuve la création des 8 commissions permanentes suivantes :

1. Transition économique et enseignement supérieur
2. Aménagement, habitat et politique de la ville
3. Mobilité,
4. Environnement
5. Culture
6. Sport
7. Actions sociales et santé
8. Ressources

Les commissions sont composées du président de Laval Agglomération, des vice-présidents, des membres du bureau communautaire et de membres du conseil communautaire.

Pour permettre une bonne représentation de chaque commune dans les commissions, le conseil communautaire décide que des conseillers municipaux des communes membres non délégués communautaires pourront être invités à assister aux réunions de ces commissions.

Les commissions permanentes du conseil communautaire sont ainsi constituées tel qu'indiqué dans les pages annexées à la délibération.

La commission n° 1 est adoptée à l'unanimité, 7 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soutani, Marie-Cécile Clavreul, Xavier Dubourg, Isabelle Marchand, Vincent D'Agostino et Pierrick Guesné).

Les commissions n° 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont adoptées à l'unanimité.

073/2020 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – CONSTITUTION

La commission d'appel d'offres de Laval Agglomération est composée de la manière suivante :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
François Berrou	Anthony Roullier
Antoine Caplan	Sylvie Vielle
Christian Lefort	Caroline Garnier
Michel Paillard	Geoffrey Begon
Isabelle Fougeray	Kamel Ogbi

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

074/2020 – COMMISSION RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP) – CONSTITUTION

La commission relative aux délégations de service public est composée de la manière suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle Fougeray	Anthony Roullier
Céline Loiseau	Vincent Paillard
Bruno Bertier	Guillaume Agostino
Yannick Borde	Geoffrey Begon
François Berrou	Lucie Chauvelier

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

075/2020 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – CONSTITUTION

Il est créé une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) dont la composition est ainsi déterminée :

- le président ou son représentant désigné par arrêté du président,
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du conseil communautaire désignés par l'assemblée délibérante,
- 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants des associations locales suivantes :
 - Association Force Ouvrière des Consommateurs (AFOC),
 - INDECOSA CGT,
 - UFC (*Union Fédérale des Consommateurs*),
 - MNE (*Mayenne Nature Environnement*).

Sont désignés pour représenter le conseil communautaire au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) :

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle Fougeray	Anthony Roullier
Christian Lefort	Lucie Chauvelier
Nadège Davoust	Kamel Ogbi
Fabien Robin	Geoffrey Begon
Céline Loiseau	Nicole Bouillon

La délibération est adoptée à l'unanimité.

076/2020 – ORGANISMES EXTÉRIEURS – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire désigne ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs.

1. TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Laval Économie

Conformément aux statuts de Laval Économie, le conseil d'administration est composé d'élus de la communauté d'agglomération, de chefs d'entreprises et de personnalités qualifiées dont l'activité touche au développement économique de Laval Agglomération.

Aussi Laval Agglomération doit désigner 15 représentants pour siéger au sein de ce conseil d'administration : 4 élus au titre de Laval, 5 élus au titre du secteur géographique de la 1^{ère} couronne, et 6 élus au titre des autres communes de l'agglomération.

Sont désignés :

Laval
Antoine Caplan
Bruno Bertier
Guillaume Agostino
Didier Pillon
Secteur géographique de la 1^{ère} couronne
Yannick Borde représentant la commune de Saint-Berthevin
Jean-Pierre Thiot représentant la commune de L'Huisserie
Patrick Péniguel représentant la commune de Changé
Gwénaél Poisson représentant la commune de Bonchamp
Sylvie Vielle représentant la commune de Louverné

Autres communes de l'agglomération
Isabelle Fougeray
Nicolas Deulofeu
Christian Lefort
Olivier Barré
Nicole Bouillon
Éric Morand

Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de la Mayenne

Cette association a pour objet :

- de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, en Mayenne,
- de participer à la définition des besoins en formation dans la perspective du développement des bassins d'emploi du Département de la Mayenne,
- d'être force de propositions et d'innovations pour toutes actions visant à la création ou au développement d'activités favorisant l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Conformément aux statuts de la Mission Locale, Laval Agglomération doit désigner :

- 5 titulaires avec voix délibérative pour l'assemblée générale ainsi que 5 suppléants,
- 5 titulaires et 5 suppléants pour le conseil d'administration qui compte à ce jour 32 membres titulaires.

Le conseil d'administration désigne parmi ses membres et pour 6 ans, 4 titulaires et 4 suppléants pour intégrer le bureau de la Mission Locale de la Mayenne.

Il est proposé de désigner :

Assemblée générale	
Titulaires	Suppléants
Gwénaël Poisson	Anthony Roullier
Bernard Bourgeois	Nicole Bouillon
Camille Pétron	Christian Lefort
Lucie Chauvelier	Jean-Pierre Thiot
Loïc Broussey	Kamel Ogbi

Conseil d'administration	
Titulaires	Suppléants
Gwénaël Poisson	Anthony Roullier
Bernard Bourgeois	Nicole Bouillon
Camille Pétron	Christian Lefort
Lucie Chauvelier	Jean-Pierre Thiot
Loïc Broussey	Kamel Ogbi

Initiative Mayenne

Afin de favoriser le développement économique sur le territoire départemental sous l'égide du comité d'expansion économique de la Mayenne et avec l'appui de Mairie Conseils et de France Initiative Réseau, a été créée une association dénommée "Initiative Mayenne" dont l'objectif est de mobiliser des fonds en vue d'attribuer des prêts d'honneur aux personnes créatrices d'entreprises.

Sont désignés pour représenter la Laval Agglomération au sein de "Initiative Mayenne" :

Titulaires	Suppléants
Olivier Barré	Nicole Bouillon
Bruno Bertier	Anthony Roullier

Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Laval et de la Mayenne (SMALM)

Le conseil communautaire désigne ses représentants pour siéger au sein du comité syndical :

Titulaires	Suppléants
Isabelle Fougeray	Patrick Péniguel
Jérôme Allaire	Isabelle Eymon
Geoffrey Begon	Isabelle Marchand
Jean-Pierre Thiot	Gwénaël Poisson

Commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome de Laval / Entrammes

L'article R571-70 du code de l'environnement prévoit la mise en place d'une commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome de Laval / Entrammes.

Sont désignés :

Titulaires	Suppléants
Geoffrey Begon	Isabelle Fougeray
Isabelle Eymon	Jean-Pierre Thiot
Jérôme Allaire	Isabelle Marchand

Société LafargeHolcim Ciments à Saint-Pierre-la-Cour

Le conseil communautaire désigne un représentant titulaire et un suppléant pour siéger au sein de la commission de suivi de site (CSS) de la société des Ciments LafargeHolcim Ciments à Saint-Pierre-la-Cour :

Titulaire	Suppléant
Michel Paillard	Louis Michel

Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Sont désignés pour pourvoir au remplacement de Florian Bercault, en tant que président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont est membre la commune d'implantation, au sein de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) lorsque celui-ci détient plusieurs mandats mentionnés à l'article L751-2 du code du commerce :

- Bruno Bertier,
- Yannick Borde, en l'absence de Bruno Bertier,
- Nicole Bouillon, en l'absence de Yannick Borde,
- Anthony Roullier, en l'absence de Nicole Bouillon,
- Caroline Garnier, en l'absence d'Anthony Roullier.

Office de Tourisme

Suite au transfert de l'intégralité de la compétence " Tourisme " à Laval Agglomération, l'Office du Tourisme est devenu communautaire. Aussi, ce sont 11 représentants de Laval Agglomération qui doivent siéger au conseil d'administration.

À cet effet, Laval Agglomération désigne :

- Jérôme Allaire,
- Éric Morand,
- Dominique Gallacier,
- Olivier Barré,
- Patrick Péniguel,
- Bruno Flécharde,
- Camille Pétron,
- Georges Poirier,
- Fabien Robin,
- Michel Paillard,
- Isabelle Fougeray.

Syndicat mixte Mayenne Très Haut débit

Depuis 2016, la stratégie numérique départementale a pris une nouvelle dimension en actant le Très Haut Débit pour Tous. Une décision prise en très étroite concertation avec l'État, la Région Pays de la Loire et les EPCI. Cette politique ambitieuse a pris appui sur la constitution d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) regroupant 10 Communautés de communes (255 communes) chargé de piloter un Réseau d'Initiative Publique (RIP).

Le syndicat est administré par un comité syndical constitué de délégués désignés au sein des organes délibérants.

Laval Agglomération doit désigner deux représentants titulaires et deux suppléants pour siéger au sein du SMO Mayenne très haut débit.

Titulaires	Suppléants
Yannick Borde	Bruno Bertier
Paul Le Gal-Huamé	Guillaume Agostino

Laval Mayenne Technopole (LMT)

Les statuts de l'association Laval Mayenne Technopole prévoient qu'elle est administrée par un conseil de vingt et un membres dont 3 administrateurs désignés par Laval Agglomération.

En conséquence, l'assemblée délibérante procède à la désignation de :

- Yannick Borde,
- Paul Le Gal-Huaumé,
- Julien Brocaïl.

Centre lavallois de ressources technologiques spécialisé en Réalité Virtuelle, Réalité Augmentée et technologies émergentes (CLARTÉ)

La mission de cet organisme est de répondre aux besoins des entreprises, en assurant des transports de technologies depuis des laboratoires publics ou privés qui travaillent sur l'informatique embarquée à bord des véhicules et des réseaux de communication.

Laval Agglomération, membre associé de droit siégeant à titre consultatif au conseil d'administration de CLARTÉ, procède à la désignation de :

Titulaire	Suppléant
Patrick Péniguel	Paul Le Gal-Huaumé

Université catholique de l'Ouest (UCO Laval)

L'Association UCO Laval a pour mission de gérer l'établissement d'enseignement supérieur privé. Laval Agglomération est membre de droit et siège à ce titre au conseil d'administration. En conséquence, le conseil communautaire désigne ses représentants :

Titulaire	Suppléant
Éric Paris	Marie-Laure Le Mée Clavreul

Institut universitaire de technologie (IUT) de Laval

Les statuts approuvés par le conseil d'administration de l'IUT lors de sa séance du 20 octobre 2005 prévoient que Laval Agglomération soit représentée dans le collège des " Personnalités extérieures " par 1 représentant.

Aussi, Laval Agglomération désigne :

Titulaire	Suppléant
Éric Paris	Caroline Garnier

Centre Universitaire de la Mayenne (CUML)

Conformément à l'article 7 des statuts de ce syndicat mixte, Laval Agglomération est représentée au sein du Comité syndical par 4 délégués.

Le conseil communautaire désigne à cet effet :

- Éric Paris,
- Marie-Laure Le Mée Clavreul,
- Isabelle Fougeray,
- Caroline Garnier.

ESTACA

Le conseil d'établissement de l'ESTACA – Campus Ouest a pour objectif de favoriser le développement de l'ESTACA à Laval et de faire des propositions dans le cadre de la préparation des décisions prises par le groupe ESTACA.

1 représentant proposé par Laval Agglomération siège au sein du conseil d'établissement.

Aussi, le conseil désigne pour représenter Laval Agglomération :

- Éric Paris.

ESIEA

Le conseil d'établissement de l'ESIEA a pour objectif de favoriser le développement de l'ESIEA à Laval et de faire des propositions dans le cadre de la préparation des décisions prises par le Groupe ESIEA.

1 représentant proposé par Laval Agglomération siège au sein du conseil d'établissement.

Aussi, le conseil désigne pour représenter Laval Agglomération :

- Éric Paris.

Laval Virtual

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, Laval Agglomération est représentée par 3 élus au sein de Laval Virtual.

Il convient donc de procéder à la désignation de 3 représentants de Laval Agglomération à l'assemblée générale et au conseil d'administration de Laval Virtual.

Sont désignés :

- Patrick Péniguel,
- Dominique Gallacier,
- Florian Bercault.

Lycées

Les articles R421-14 et suivants du Code de l'Éducation précisent les attributions des Conseils d'Administrations et des Commissions Permanentes dans chaque collège et lycée.

Sont désignés pour représenter Laval Agglomération dans chacun des établissements suivants :

Collèges	Titulaires	Suppléants
Emmanuel de Martonne	Christelle Alexandre	Marie-Laure Le Mée Clavreul
Jacques Monod	Geoffrey Begon	Éric Paris
Pierre Dubois	Lucie Chauvelier	Sébastien Buron
Fernand Puech	Isabelle Fougeray	Christian Lefort
Jules Renard	Christine Dubois	Jocelyne Richard
Alain Gerbault	Catherine Roy	David Cardoso
De Misedon (Port-Brillet)	Nicole Bouillon	Marjorie François

Lycées	Titulaires	Suppléants
Robert Buron	Éric Paris	Loïc Broussey
Réaumur	Éric Paris	Loïc Broussey
Douanier Rousseau	Anthony Roullier	Loïc Broussey
Ambroise Paré	Vincent Paillard	Georges Poirier
Gaston Lesnard	Isabelle Eymon	Isabelle Marchand

Comité consultatif régional pour la recherche et le développement technologique

Laval Agglomération désigne :

- Éric Paris.

Centre Information Jeunesse (CIJ)

Le Centre Information Jeunesse de Laval a pour but et vocation prioritaire d'assurer, à l'échelon de la ville et de l'agglomération, la mission d'information des jeunes et de leur famille en mettant à leur disposition par tous les moyens appropriés des informations dans tous les domaines qui les concernent.

L'association se compose de 3 collèges :

- un collège de membres de droit (mandatés)
 - 2 élus municipaux de Laval,
 - 2 élus de la communauté de communes du Pays de Laval
 - 1 représentant de la direction Départementale Jeunesse et Sports
 - 1 représentant du CRIJ Centre Régional Information jeunesse
- un collège de membres actifs (présentés)
 - des représentants de l'Éducation nationale
 - des représentants d'associations ou d'organismes partenaires, pour lesquels l'information fait partie de leurs préoccupations.
 - des représentants des comités d'animations des maisons de quartier
- un collège de membres usagers
 - Qui sont les personnes physiques titulaires d'une carte d'utilisateur.

Pour Laval Agglomération, sont désignés :

- Camille Pétron,
- Kamel Ogbi,

2. AMÉNAGEMENT, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Laval Mayenne Aménagements (SEM)

Le conseil d'administration de Laval Mayenne Aménagements est composé de 18 membres dont 6 représentants de Laval Agglomération.

Aussi l'Assemblée délibérante désigne :

- Christine Dubois,
- François Berrou,
- Nicole Bouillon,
- Geoffrey Begon,
- Patrice Morin,
- Yannick Borde.

Parmi ses représentants :

- Christine Dubois est désignée pour siéger au sein de l'assemblée générale,

Société publique locale d'aménagement (SPL) Laval Mayenne Aménagements

SPLA Laval Mayenne Aménagements a pour objet, sur le territoire de l'agglomération de Laval, de mener pour ses actionnaires les politiques publiques dont ils ont décidé de lui confier l'exécution (opérations d'aménagement, de construction et de gestion).

Conformément aux statuts de cette SPL, Laval Agglomération doit désigner 5 représentants au sein du conseil d'administration.

Sont désignés :

- Christine Dubois,
- François Berrou,
- Nicole Bouillon,
- Isabelle Fougeray,
- Geoffrey Begon.

Christine Dubois est désignée en tant que représentant titulaire de la Communauté d'agglomération à l'assemblée générale de SPL Laval Mayenne Aménagements.

Société publique régionale des Pays de la Loire

La région a une société publique régionale ayant pour objet statutaire de :

- réaliser toutes études et constructions d'équipements collectifs, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche ou du développement économique ou tout autre domaine de compétences de ses actionnaires,
- mettre en œuvre des observatoires et des outils de prospective utiles à la réalisation des actions ou opérations d'aménagement pour le compte de ses actionnaires ;

Conformément aux statuts de cette Société publique régionale, Laval Agglomération doit désigner 1 représentant au sein du conseil d'administration.

Est désigné : Éric Paris.

Référent sécurité routière

La sécurité routière est l'un des enjeux nationaux de première importance. L'objectif majeur est de réduire le nombre de tués et blessés sur nos routes. Pour cela la prévention est essentielle afin de faire prendre conscience aux usagers des risques de la route pour adapter des comportements apaisés.

Afin de s'inscrire dans cette dynamique, Laval Agglomération désigne un élu "référent sécurité routière". Il sera le relai local privilégié pour la diffusion d'informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en compte dans les différents champs de compétence de la commune.

Est désigné : Béatrice Ferron.

Commission locale des sites patrimoniaux remarquables

La loi « liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine » du 7 juillet 2016 impose la mise en place d'une commission locale du ou des site(s) patrimonial(aux) remarquable(s) et en fixe la composition.

Il est décidé de fixer une commission locale unique des sites patrimoniaux remarquables.

Le Président de Laval Agglomération précise que la commission locale des sites patrimoniaux remarquables comprend les membres de droit suivants : le Président de Laval Agglomération, le maire de Parné-sur-Roc, le Préfet de la Mayenne, la Directrice régionale des affaires culturelles, l'architecte des bâtiments de France.

Le Président précise également que la commission locale des sites patrimoniaux remarquables comprend, parmi le collège des représentants désignés par le Conseil communautaire en son sein :

Titulaire	Suppléant
Bruno Flécharde	Anthony Roullier
Éric Morand	Patrick Péniguel
Marie Boisgontier	Noémie Coquereau
Isabelle Eymon	Éric Paris

Le Président de Laval Agglomération précise que la commission locale des sites patrimoniaux remarquables comprend 1 membre titulaire et 1 membre suppléant, après avis favorable du Préfet, des associations suivantes :

- Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne (SAHM)
- Laval Cœur de Commerces
- Amis du Vieux Laval
- Fondation du Patrimoine

Le Président de Laval Agglomération précise, après avis favorable du Préfet, la désignation des personnes qualifiées suivantes :

- Jacques Naveau
- Yves-Marie Belaud
- Benoît Desvaux

Mayenne Ingénierie

Laval Agglomération désigne Christine Dubois comme représentant à l'assemblée générale de Mayenne Ingénierie.

Commission locale des transports publics particuliers de personnes (T3P)

Laval Agglomération désigne Isabelle Fougeray comme représentant à la commission locale des transports publics particuliers de personnes.

Groupe d'Action Locale (GAL)

Le territoire du Pays de Loiron bénéficie du programme européen LEADER pour soutenir l'avenir des zones rurales. La mise en œuvre de la stratégie LEADER sur le territoire de Loiron est confiée à une GAL, Groupe d'Action Locale, composé d'un comité de programmation.

Ce comité de programmation du GAL est une instance décisionnelle imposée par l'Europe pour assurer le choix, le suivi et l'animation des projets de territoires éligibles aux fonds européens LEADER. Le comité de programmation du GAL est composé comme suit :

- 5 membres élus et de 3 suppléants désignés par le conseil communautaire représentant le collège public,
- 6 membres et de 3 suppléants issus la société civile et représentants le collège privé.

Nom – Prénom	Intervenant en qualité de	Titulaire ou suppléant
Collège public		
Nicole Bouillon	2 ^e vice-présidente de Laval Agglomération	Titulaire
Jean-Louis Deulofeu	Conseiller communautaire de Laval Agglomération	Titulaire
Dominique Gallacier	Conseiller communautaire de Laval Agglomération	Titulaire
Christian Lefort	Conseiller communautaire délégué à la démocratie d'agglomération et partenariats territoriaux de Laval Agglomération	Titulaire
Michel Paillard	Conseiller communautaire de Laval Agglomération	Titulaire
Bernard Bourgeois	Conseiller communautaire délégué aux solidarités et à l'accès aux soins	Suppléant
Louis Michel	11 ^e vice-président de Laval Agglomération	Suppléant
Fabien Robin	15 ^e vice-président de Laval Agglomération	Suppléant

Nom – Prénom	Intervenant en qualité de	Titulaire ou suppléant
Collège privé		
Arlette Coutard	Ancienne VP du CODEV du Pays de Loiron	Titulaire
Marie-Ange Gobe	Représentant la société civile	Titulaire
Francine Pele	Ancienne membre du CODEV du Pays de Loiron	Titulaire
Richard Gautier	Représentant de la société civile	Titulaire
François Saint	Ancien membre du CODEV du Pays de Loiron	Titulaire
Catherine Pautonnier	Ancien membre du CODEV du Pays de Loiron	Titulaire
Patrice Gonzales Fuente	Ancien membre du CODEV du Pays de Loiron	Suppléant
Jean-Luc Rafin	Ancien membre du CODEV	Suppléant
Annick Prel	Ancienne membre du CODEV du Pays de Loiron	Suppléant

Association Mayennaise d'Action auprès des gens du Voyage (AMAV)

Laval Agglomération désigne :

- Patrice Morin,
- Sylvie Vielle,

pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'AMAV.

Commission consultative relative au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage en Mayenne

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit en son article 1-IV, la création d'une Commission consultative relative au Schéma départemental des gens du voyage. Cette commission doit notamment comprendre les représentants des communes concernées, des représentants des gens du voyage et des associations intervenant auprès d'eux. Elle est présidée conjointement par le représentant de l'État dans le Département et par le Président du Conseil départemental.

Laval Agglomération doit être représentée par au moins 2 représentants. Le conseil communautaire désigne à cet effet :

- Patrice Morin,
- Sylvie Vielle.

Méduane Habitat

Méduane Habitat, société de droit privé dispose au sein de son conseil d'administration de 18 membres. Laval Agglomération possédant 30 actions, elle dispose d'un représentant au sein du CA. Afin d'élargir cette représentativité, il est proposé de céder une action à un élu communautaire pour lui permettre de siéger au CA.

En conséquence, l'assemblée délibérante désigne :

- Sylvie Vielle, comme représentant au titre de la propriété de 29 actions
- Kamel Oghi, comme représentant au titre de la cession d'une action.

Podeliha

F2M a fusionné avec Immobilière Podeliha le 1^{er} juillet 2019, toutes deux entreprises sociales pour l'habitat (ESH). Podeliha propose un poste de censeur à Laval Agglomération

Le conseil communautaire désigne, pour occuper les fonctions de censeur au sein de Podeliha, Sylvie Vielle.

Laval Agglomération approuve l'actionnariat au sein de Podeliha et procèdera à un prêt d'actions pour le représentant de l'actionnariat de l'EPCI au nom du censeur.

Association Départementale Information Logement (ADIL)

Laval Agglomération désigne pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'ADIL : Sylvie Vielle.

Association Départementale pour le Logement des Jeunes (ADLJ)

Laval Agglomération désigne pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'ADLJ :

Titulaire	Suppléant
Sylvie Vielle	Lucie Chauvellier
Patrice Morin	Kamel Ogbi

Habitat Jeunes Laval

Laval Agglomération désigne pour la représenter au sein du conseil d'administration d'Habitat Jeunes Laval :

Titulaire	Suppléant
Sylvie Vielle	Lucie Chauvellier

Association des Deux Rives Laval

Laval Agglomération désigne pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'association des Deux Rives Laval :

Titulaire	Suppléant
Marjorie François	Bernard Bourgeois

Référent Habitat Indigne

Sont désignés en tant que Référent Habitat Indigne de Laval Agglomération :

- Sylvie Vielle,
- Patrice Morin.

Commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH)

La composition de la Commission locale d'amélioration de l'habitat de Laval Agglomération est fixée de la façon suivante :

- le Président de Laval Agglomération ou son représentant,
- le délégué de l'agence dans le département ou son représentant,
- un représentant des locataires,
- un représentant des propriétaires,
- une personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine du logement,
- deux personnes qualifiées pour ses compétences dans le domaine social,
- un représentant des associés collecteurs de l'union d'économie sociale pour le logement,
- trois représentants de la Communauté d'Agglomération.

Le conseil communautaire désigne pour y siéger les membres titulaires et suppléants conformément au tableau :

Titulaire	Suppléant
Sylvie Vielle	Sébastien Buron
Patrice Morin	Guy Toquet
Kamel Ogbi	Anne-Marie Janvier

3. MOBILITÉ

Groupement des autorités responsables de transport (GART)

L'Association "GART" regroupe les collectivités et Établissements Publics responsables de transport. Il y a lieu de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant appelés à participer à l'assemblée générale de cet organisme.

Sont désignés :

Titulaire	Suppléant
Florian Bercault	Isabelle Fougeray

4. ENVIRONNEMENT

Association Air Pays de Loire

Cette association est chargée du réseau de surveillance de la qualité de l'air sur la région. Elle est constituée de membres répartis en 4 collèges (l'État, les collectivités territoriales, les représentants des activités émettrices de substances surveillées soit des groupements industriels, les associations et les personnes qualifiées).

Chaque collège dispose de 200 voix, le nombre total de voix étant de 800. Laval Agglomération dispose de 8 voix. Le conseil communautaire désigne son représentant titulaire et son représentant suppléant :

Titulaire	Suppléant
Noémie Coquereau	Jean-Pierre Thiot

Association AMORCE

Cette association regroupe 170 collectivités territoriales et agit dans les domaines suivants :

- gestion des déchets municipaux,
- réseaux de chaleur,
- gestion de l'énergie par les collectivités.

Il y a lieu de désigner 1 représentant appelé à participer aux réunions de cette association.

Est désigné :

- Fabien Robin.

Société Séché Éco-Industries à Changé et Saint-Germain-Le-Fouilloux

La commission de suivi de site (CSS), mise en place auprès de la société Éco-Industries en application de l'article L125-1 du code de l'environnement a été créée par arrêté préfectoral. Elle est chargée de promouvoir l'information du public sur le fonctionnement du parc d'activités des déchets de Changé et Saint-Germain-Le-Fouilloux. Elle est présidée par le Préfet. Laval Agglomération doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de cette commission.

Sont désignés :

Titulaire	Suppléant
Fabien Robin	Nadège Davoust

Commission départementale consultative de suivi du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA) et de la commission Consultative de Coordination du budget annexe

Laval Agglomération désigne pour siéger au sein de la commission de Coordination mise en place par le Département dans le cadre du transfert de la compétence "Transport et traitement des déchets ménagers et assimilés"

Titulaires	Suppléants
Fabien Robin	Isabelle Eymon
Nadège Davoust	Noémie Coquereau

Syndicat de bassin de l'Ernée

Communes	Titulaires	Suppléants
Saint-Jean-sur-Mayenne	Élisabeth Robin	Denis Morvan
Saint-Germain-le-Fouilloux	Éric Guérin	Jean-François Chesne

Syndicat de bassin versant des Rivières de la Vilaine Amont

Commune	Titulaire	Commune	Suppléant
Bourgon	Antoine Costa	Saint-Pierre-la-Cour	Michel Paillard

Syndicat de bassin de l'Oudon

Communes	Titulaires	Communes	Suppléants
Saint-Cyr-le-Gravelais	Louis Michel	Montjean	Vincent Paillard
Loiron-Ruillé	Michel Labbé	Beaulieu sur Oudon	Véronique Boisard

Syndicat mixte sur les bassins versants de la Jouanne, du Vicoin, de l'Ouette et des affluents de la Mayenne dans l'emprise territoriale de Laval Agglomération (JAVO)

Titulaires (18)	Suppléants (18)
Sophie Boulin (Argentré)	Michel Planchenault (Loiron-Ruillé)
Marcel Blanchet (Saint-Germain-le-Fouilloux)	Monique Portier (L'Huisserie)
Rémy Lenormand (Parné-sur-Roc)	Sébastien Roussillon (Parné-sur-Roc)
Yannick Coquelin (Nuillé-sur-Vicoin)	Annick Guérault (Châlons-du-Maine)
Jean-Paul Balluais (Saint-Berthevin)	Patrice Gaudin (Olivet)
Élisabeth Robin (Saint-Jean-sur-Mayenne)	Roger Gobé (Saint-Berthevin)
Christian Raimbault (La Brûlatte)	Isabelle Eymon (Laval)
Louis Michel (Saint-Cyr-le-Gravelais)	Jacques Pelloquin (Bonchamp-les-Laval)
Julien Brocail (Montflours)	Isabelle Fougeray (La Chapelle-Anthenaise)
Jean-Luc Mahot (Entrammes)	Annette Chesnel (Forcé)
François Berrou (Le Bourgneuf-la-Forêt)	Michel Besnier (Louvigné)
Nicole Bouillon (Le Genest-Saint-Isle)	Aymeric Rossignol (Montigné-le-Brillant)
Fabien Robin (Port-Brillet)	Christine Dubois (Louvigné)

Jean-Bernard Morel (Changé)	Noémie Coquereau (Laval)
Nadège Davoust (Laval)	Michel Paillard (Saint-Pierre-La-cour)
Dominique Gallacier (Saint-Ouen-des-Toits)	Jacky Ferré (La Gravelle)
Hervé Lhotellier (Launay-Villiers)	Anne-Isabelle De Lorgerie (Ahuillé)
Dominique Blanchard (Soulgé-sur-Ouette)	Céline Deforge (Bourgon)

Syndicat Le Pertre / Saint-Cyr-le-Gravelais

Sont désignés délégués titulaires pour siéger au sein du syndicat Le Pertre / Saint-Cyr-le-Gravelais :

- Louis Michel,
- Soizic Chevallier,
- Jean-Claude Lochin,
- Christian Gablin,
- Annette Bedouet (suppléante).

Syndicat mixte d'adduction en eau potable et d'assainissement non collectif (SIAEP) du Centre-Ouest Mayennais

Nom de la commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AHUILLE		Sébastien Destais
ARGENTRE	Sophie Boulin	
BEAULIEU-SUR-LOUDON	Bernard Thireau	
BONCHAMP-LES-LAVAL	Jean-Marc Coignard	
BOURGON	Chantal Marcadé	
CHALONS DU MAINE		Loïc Broussey
CHANGE	Thierry Breton	
ENTRAMMES	Jean-Luc Mahot	
FORCE		Jean-Yves Bouvier
LA BRULATTE	Jean-Louis Deulofeu	
LA CHAPELLE ANTHENAISE	Isabelle Fougeray	
LA GRAVELLE	Nicolas Deulofeu	
LAUNAY VILLIERS	Hervé Lhotellier	
LAVAL	Nadège Davoust	
LE BOURGNEUF LA FORET	Lilian Bègue	Patrick Baupère
LE GENEST ST ISLE	Gérard Lepage	Nicole Bouillon
L'HUISSERIE	Monique Portier	
LOIRON/RUILLE	Gérard Jallu	Louis Guérot
LOUVERNE	Guy Toquet	
LOUVIGNE		Jean-Paul Pineau
MONTFLOURS		Etienne Jourde
MONTIGNE LE BRILLANT		Gérard Travers
MONTJEAN	Vincent Paillard	Christine Messe
NUILLE SUR VICOIN	Mickaël Marquet	
OLIVET	Jean Roger	
PARNE SUR ROC	Sébastien Roussillon	
PORT BRILLET	Fabien Robin	Magalie Pouteau
ST BERTHEVIN	Denis Salmon-Foucher	
ST CYR LE GRAVELAIS	Christian Gablin	
ST GERMAIN LE FOUILLOUX	Marcel Blanchet	
ST JEAN SUR MAYENNE	Olivier Barré	
ST OUEN DES TOITS	Dominique Gallacier	Nicolas Ribeyre
ST PIERRE LA COUR	Alexis Sauvage	Michel Paillard
SOULGE SUR OUETTE		Dominique Blanchard

SYMEVAL (Syndicat mixte des eaux de la Valière)

Sont désignés :

Titulaire	Suppléant
Christian Gablin	Louis Michel

SEM Croissance verte

Laval Agglomération désigne Louis Michel comme délégué au sein de l'assemblée spéciale. Le délégué est autorisé à accepter les fonctions de censeur ou de représentant commun au conseil d'administration de la SEM Croissance Verte.

Co-animation du groupe de travail "Agriculture" avec la Chambre d'Agriculture

Sous l'égide de la commission "Environnement" de Laval Agglomération, un groupe de travail "agriculture" est créé. Sa composition est la suivante :

Sont désignés :

Titre / Organisme	Noms des titulaires
4 conseillers communautaires issus de la commission "environnement" de Laval Agglomération.	- Marcel Blanchet - Louis Michel - Julien Brocaïl - Noémie Coquereau
2 conseillers communautaires issus de la commission "aménagement" de Laval Agglomération	- Christine Dubois - Patrice Morin
1 conseiller communautaire issu de la commission "habitat" de Laval Agglomération	- Sylvie Vielle
1 conseiller communautaire issu de la commission "économie " de Laval Agglomération	- Nicole Bouillon

Cette commission se compose également de 8 exploitants agricoles représentant les différents secteurs géographiques et les différents systèmes d'exploitation caractéristiques du territoire

Commission départementale des risques naturels majeurs

L'arrêté Préfectoral n° 2010-T-0078 du 1^{er} mars 2010 a créé la commission départementale des risques naturels majeurs.

À ce titre, le conseil communautaire possède 1 représentant titulaire et 1 suppléant au sein de cette commission. Sont donc désignés pour représenter l'agglomération :

Titulaire	Suppléant
Georges Hoyaux	Jérôme Allaire

Conseil départemental de sécurité civile

Le conseil communautaire désigne les représentants suivants pour siéger au sein du collège des élus du conseil départemental de sécurité civile :

Titulaire	Suppléant
Georges Hoyaux	Christian Lefort

Agence technique départementale de l'eau de la Mayenne

Le conseil communautaire désigne deux représentants pour siéger au sein de l'agence technique départementale de l'eau de la Mayenne :

- Nadège Davoust,
- Fabien Robin.

5. CULTURE

Régie personnalisée pour la scène conventionnée jeune public et marionnettes

Cette régie a été créée par la ville de Laval le 17 mai 2010. Elle est administrée par un conseil d'administration composée de 14 membres dont 9 conseillers municipaux de Laval. Laval Agglomération doit désigner 2 représentants au titre des personnes extérieures.

Le conseil communautaire désigne Fabienne Le Ridou et Kamel Ogbi pour siéger au sein du conseil d'administration de la régie personnalisée pour la scène conventionnée jeune public et marionnettes de la Ville de Laval.

Mayenne Culture

Jean-Louis Deulofeu est désigné pour siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association Mayenne Culture pour représenter Laval Agglomération.

Conseil d'établissement du Conservatoire (CRD)

Bruno Flécharde et Jean-Louis Deulofeu sont désignés pour siéger au sein du conseil d'établissement du Conservatoire de Laval Agglomération – CRD.

Le ZOOM – Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Laval

L'association du Centre de culture scientifique technique et industrielle de Laval a notamment pour objet de promouvoir, par tous les moyens utiles, le développement de la culture scientifique technique et industrielle auprès de tout public.

Elle est composée de partenaires "institutionnels", de partenaires "scientifiques", de partenaires "économiques", de partenaires "associatifs" et enfin de partenaires "individuels".

Selon les statuts, Laval Agglomération doit désigner 5 représentants.

Sont désignés pour siéger dans les instances du centre de culture scientifique technique et industrielle :

- Bruno Flécharde,
- Patrick Péniguel,
- Julien Brocaïl,
- Éric Paris,
- Catherine Roy.

6. SPORT

Centre régional d'éducation formation sport et jeunesse (CREFSJ)

Le conseil désigne Christian Lefort pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre régional d'éducation formation sport et jeunesse de Laval.

Société des Courses Laval Mayenne

Le conseil communautaire désigne pour siéger au sein du conseil d'administration :

Titulaire	Suppléant
Michel Paillard	Vincent Paillard

Les courses hippiques – Hippodrome de la Hunellière à Saint-Ouën-des-Toits

Dominique Gallacier est désignée comme représentant titulaire.

Hippodrome de Ligonnière à Nuillé-sur-Vicoin

Le conseil communautaire désigne pour siéger au sein du conseil d'administration :

Titulaire	Suppléant
Caroline Garnier	Béatrice Ferron

7. ACTIONS SOCIALES ET SANTÉ

Banque alimentaire de Laval

Laval Agglomération désigne Sébastien Buron comme élu référent auprès de la Banque alimentaire de Laval.

Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Laval

L'article R6143-3 du code de la Santé publique précise les modalités de désignation des membres du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Laval.

À ce titre, le conseil communautaire possède 2 représentants au sein de ce conseil de surveillance. Sont donc désignés pour représenter l'agglomération :

- Bernard Bourgeois,
- Christine Droguet.

Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle

Le conseil communautaire désigne comme représentant au sein de la commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle :

- Bernard Bourgeois.

8. RESSOURCES

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Deux délégués (un élu et un agent) sont désignés au sein de chaque collectivité adhérente au CNAS. Le délégué représentant des élus est désigné par l'assemblée délibérante tandis que le délégué représentant des agents est désigné par le Président parmi la liste des bénéficiaires.

À cet effet, est désigné Bernard Bourgeois en tant que représentant élu de Laval Agglomération appelé à participer aux instances du CNAS.

Établissement public foncier local Mayenne – Sarthe (EPFL)

Sont désignés pour représenter Laval Agglomération à l'assemblée générale de l'établissement public foncier de la Mayenne :

Titulaires	Suppléants
Antoine Caplan	Bruno Bertier
Jérôme Allaire	Christine Dubois

SPL Espace Mayenne

Le conseil d'administration de la SPL Espace Mayenne se compose de 12 sièges d'administrateurs dont 10 sont dévolus à Laval Agglomération.

Le conseil communautaire désigne

- Florian Bercault comme représentant de Laval Agglomération auprès de l'assemblée générale constitutive de la société et des assemblées générales de la société, et le dote de tous pouvoirs à cet effet, en particulier celui de signer les statuts ;
- Céline Loiseau pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Isabelle Fougeray pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Bruno Flécharde pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- François Berrou pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Antoine Caplan pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Bruno Bertier pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Jérôme Allaire pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Christelle Alexandre pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Michel Paillard pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;
- Patrick Péniguel pour le représenter au sein du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;

Le conseil communautaire propose la candidature de Céline Loiseau à la présidence de la SPL Espace Mayenne.

Conférence interterritoriale Laval Agglomération/Vitré Communauté

Par convention, Laval Agglomération et Vitré Communauté ont formalisé le fonctionnement d'une entente afin de rechercher des synergies entre ces deux intercommunalités et d'initier ainsi une coopération interterritoriale visant à promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité au carrefour du grand ouest.

L'entente débat des questions d'intérêt commun dans le cadre de conférences.

Chaque assemblée délibérante est représentée dans ces conférences par une commission spéciale, composée de trois membres qu'elle désigne à cet effet.

Sont désignés pour composer la commission spéciale représentant Laval Agglomération au sein de la conférence interterritoriale Laval Agglomération – Vitré Communauté :

- Yannick Borde,
- Nicole Bouillon,
- Michel Paillard.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

077/2020 – CABINET COMMUN – VILLE DE LAVAL ET LAVAL AGGLOMÉRATION – CRÉATION

Il est créé un cabinet commun entre la ville de Laval et Laval Agglomération à compter du 1^{er} octobre 2020.

La convention jointe en annexe de la délibération, retraçant les modalités de fonctionnement et financières de ce cabinet unique, est validée.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

078/2020 – CRÉATION D'EMPLOIS DE COLLABORATEUR DE CABINET

Il est créé cinq emplois de collaborateurs de cabinet auprès du président de Laval Agglomération, maire de Laval.

Conformément à l'article 7 du décret n° 87-1004 précité, le montant des crédits sera déterminé de façon à ce que :

- d'une part, le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité occupé par le fonctionnaire en activité ce jour (ou à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par le fonctionnaire en activité dans la collectivité),
- d'autre part, le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante de la collectivité et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel (ou du grade administratif de référence mentionné ci-dessus).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

079/2020 – THÉÂTRE DE LAVAL DÉCLARE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE – CRÉATION D'UNE RÉGIE AUTONOME À PERSONNALITÉ JURIDIQUE

Le conseil communautaire acte le principe d'un mode externalisé de gestion du Théâtre de Laval qui lui sera transféré au 1^{er} janvier 2021, sur la base de la délibération du 8 juin 2020 portant déclaration d'intérêt communautaire du Théâtre de Laval.

Un établissement public local est créé pour gérer les activités du Théâtre de Laval.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

080/2020 – MODIFICATION DES STATUTS DES DEUX RÉGIES À AUTONOMIE FINANCIÈRE POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

- Approbation des statuts des régies à autonomie financière

Le conseil communautaire approuve la modification des statuts des régies d'eau potable et d'assainissement.

- Désignation des membres du conseil d'exploitation des régies à autonomie financière

Le conseil communautaire désigne les membres suivants pour intégrer le conseil d'exploitation des régies d'eau potable et d'assainissement :

Communes	Titulaires	Suppléants
AHUILLE	Sébastien Destais	Véronique De Chalain
ARGENTRÉ	Sophie Boulon	Antoine Rivière
BEAULIEU-SUR-LOUDON	Bernard Thireau	Pascal Livenais
BONCHAMP-LÈS-LAVAL	Jean-Marc Coignard	Damien Lallemand
BOURGON	Chantal Marcadé	Damien Richard
CHÂLONS-DU-MAINE	Loïc Broussey	Christophe Caurier
CHANGÉ	Thierry Breton	Michel Mérienne
ENTRAMMES	Jean-Luc Mahot	Christophe Boivin
FORCÉ	Jean-Yves Bouvier	Céline Berson
LA BRÛLATTE	Jean-Louis Deulofeu	Patrick Blain
LA CHAPPELLE-ANTHENAISE	Isabelle Fougeray	Mickaël Housseau
LA GRAVELLE	Nicolas Deulofeu	Catherine Sacaze
LAUNAY-VILLERS	Hervé Lhotellier	Antoine Serrière
LAVAL	Nadège Davoust	Geoffrey Begon
	Isabelle Eymon	Noémie Coquereau
LE BOURGNEUF-LA-FORÊT	Lilian Bègue	Patrick Beaupère
LE GENEST-SAINT-ISLE	Gérard Lepage	Nicole Bouillon
L'HUISSERIE	Monique Portier	René Vaucoret
LOIRON-RUILLÉ	Gérard Jallu	Louis Guérot
LOUVERNÉ	Michel Besnier	Guy Toquet
LOUVIGNÉ	Jean-Paul Pineau	Romain Monnier
MONTFLOURS	Etienne Jourde	Aurélien Faverais
MONTJEAN	Vincent Paillard	Christine Messe
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	Gérard Travers	Nathalie Fôret-Vettier
NUILLÉ-SUR-VICOIN	Mickaël Marquet	Yannick Coquelin
OLIVET	Jean Roger	Michel Lorichon
PARNÉ-SUR-ROC	Sébastien Roussillon	Eric Lemoine
PORT-BRILLET	Fabien Robin	Magalie Pouteau
SAINT-BERTHEVIN	Denis Salmon-Foucher	Pierre Besançon
SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS	Christian Gablin	Louis Michel
SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	Marcel Blanchet	Eric Guérin
SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE	Olivier Barré	Elisabeth Robin
SAINT-OUËN-DES-TOITS	Dominique Gallacier	Nicolas Ribeyre
SAINT-PIERRE-LA-COUR	Alexis Sauvage	Michel Paillard
SOULGÉ-SUR-OUETTE	Dominique Blanchard	Michel Rocherullé

Le conseil communautaire autorise le Président, ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin en application des articles L2221-4 et L2221-1 et suivants et des articles R2221-63 à R2221-94 du code général des collectivités territoriales, à signer tous les actes se rapportant au fonctionnement des régies.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

081/2020 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LE PERTRE – SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS – APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Les modifications de statuts du SIAEP de Le Pertre – Saint-Cyr-le-Gravelais portent sur le transfert de la compétence optionnelle de distribution d'eau potable au SYMEVAL.

Les statuts du SIAEP de Le Pertre – Saint-Cyr-le-Gravelais sont approuvés.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

082/2020 – TRANSPORTS URBAINS – MODIFICATION DU RÉSEAU

Le conseil communautaire approuve les modifications des lignes du réseau pour la rentrée de septembre 2020.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

083/2020 – ÉTUDES PRÉALABLES AUX ENQUÊTES PUBLIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC GRAND OUEST – CONTRAT D'ÉTUDE N° 2010401 – AVENANT N° 5

Le conseil communautaire approuve l'avenant n° 5 au marché d'études préalables aux enquêtes publiques pour l'aménagement du parc de développement économique Laval Mayenne.

Le conseil communautaire donne l'autorisation au représentant de la SPL Laval Mayenne Aménagements de signer l'avenant n° 5 au contrat d'étude n° 201040 et de conclure l'avenant n° 5 avec le titulaire du marché.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

084/2020 – ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DE BOURGON ET DE LA GRAVELLE

Le conseil communautaire approuve l'abrogation des cartes communales de Bourgon et de La Gravelle.

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicités prévues à l'article R163-9 du code de l'urbanisme :

- affichage durant un mois au siège de Laval Agglomération et dans les mairies de Bourgon et de La Gravelle,
- mention de cet affichage sera insérée en annonce légales dans un journal diffusé dans le département de la Mayenne,
- publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R2121-10 du CGCT.

Par application de l'article L163-7 du code de l'urbanisme, le projet et la délibération portant abrogation des cartes communales seront ensuite transmis à l'autorité administrative compétente de l'État qui disposera alors d'un délai de deux mois pour l'approuver. À l'expiration de ce délai, l'autorité administrative compétente de l'État est réputée avoir approuvé l'abrogation des cartes communales.

Le dossier approuvé sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, dans les mairies de Bourgon et de La Gravelle et à la Préfecture de la Mayenne aux jours et heures habituels d'ouverture.

La présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement de la dernière mesure de publicité.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

085/2020 – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATION ADASS – AVENANT N° 3 À LA CONVENTION DU 28 JUIN 2018

Les termes de l'avenant n° 3 à la convention conclue entre Laval Agglomération et l'association ADASS pour l'octroi d'une subvention complémentaire, joint en annexe de la présente délibération, sont approuvés.

La subvention 2020 à l'association ADASS, d'un montant de 25 000 € sera prélevée sur l'enveloppe "Fonds de soutien aux entreprises d'insertion", dont le montant sera porté à 90 000 € pour l'année 2020 dans le cadre du budget supplémentaire.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

086/2020 – RENCONTRES BD EN MAYENNE – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ALABD (ASSOCIATION LAVALLOISE DES AMATEURS DE BANDES DESSINÉES)

Le conseil communautaire accorde une subvention à hauteur de 1 500 € à l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD).

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer la convention correspondante entre Laval Agglomération et l'association lavalloise des amateurs de bandes dessinées (ALABD) et tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

087/2020 – ASSISES DE L'ÉTHIQUE ET TECHNOLOGIES DU FUTUR 2020 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE OUEST FRANCE ET LAVAL AGGLOMÉRATION

L'examen de ce dossier est reporté à un conseil communautaire ultérieur.

088/2020 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION CITÉS UNIES FRANCE POUR AIDER LE LIBAN

Le conseil communautaire approuve l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Cités Unies France pour venir en aide au Liban.

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, cinq conseillers communautaires ayant voté contre (Pierre Besançon, Corinne Segretain, Christelle Alexandre, Mickaël Marquet et Vincent Paillard) et vingt-et-un conseillers communautaires s'étant abstenus (Jérôme Allaire, Anthony Roullier, Sébastien Destais, Samia Soultani, Didier Pillon, Xavier Dubourg, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Isabelle Marchand, Pierrick Guesné, Fabien Robin, Fabienne Le Ridou, Gwénaél Poisson, Anne-Marie Janvier, Dominique Gallacier, Éric Morand, Noémie Coquereau, Olivier Barré, Éric Paris et Yannick Borde).

Affiché le 3 septembre 2020

Le Directeur général des services,


Benoît Lion

